

République Française
Arrondissement de NEUFCHATEAU
Département des Vosges
COMMUNE DE DARNEY
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 23 mars 2016

Etaient présents : Mme Nicole DELAVILLE - M. Régis BELGERI - M. Jean-Marc BOUSCHBACHER - Mme Thérèse LALOGÉ - M. Yves DESVERNES - Mme Marlène CLEMENT - Mr Jean-Claude HATIER - Mme Agnès JEANMICHEL - Mme Petra LAURAIN - M. Laurent ROUSSELOT - Mme Sylvie PALUMBO

Etaient excusés : M. Philippe ROBERT pouvoir à M. Yves DESVERNES
M. Thibault HEINTZ pouvoir à M Laurent ROUSSELOT

Absentes : Mme Christine BOUYER - Mme Annette RODIER

Date de la convocation : 17 mars 2016

ORDRE DU JOUR :

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du dernier procès-verbal

1. Syndicat départemental d'électricité des Vosges : travaux d'éclairage public (Hébaïn)
2. subventions aux écoles (R.E.P)
3. S.D.A.N.C : avis sur demande d'adhésion
4. Demande de subvention : Aménagement rond point – Route d'Epinal
5. Participation scolaires
6. Vote des quatre taxes
7. Budgets : Commune, Eau, Assainissement, Forêt, Lot. Hexagone 4^{ième} tranche et Réhabilitation bâtiment route de Vittel
 - vote du compte administratif 2015
 - approbation du compte de gestion 2015
 - préparation des budgets 2016
8. Réhabilitation bâtiment Route de Vittel (Barbeline) : amortissement
 - Informations et questions diverses

Début du conseil : 20 h 40

Monsieur le Maire demande d'ajouter à la séance le point suivant :

- Location d'un garage

D'UN SECRETAIRE DE SÉANCE

En vertu de l'article L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Mme Nicole DELAVILLE est désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

Après avoir pris connaissance du compte rendu de la séance du 26 février 2016 Monsieur le Maire demande si des conseillers ont des remarques particulières à formuler.

Madame JEANMICHEL revient sur la rédaction de la délibération fixant le l'augmentation de l'indemnité d'astreinte, il y a lieu de ne pas porter la somme mais d'indiquer seulement les dates des nouveaux décrets et arrêtés en vigueur afin d'éviter de prendre une délibération à chaque changement de montant. Mme DELAVILLE lui confirme que celle-ci a bien été rédigée en ce sens.

Aucune autre observation n'étant formulée, le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

1-SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRICITÉ DES VOSGES : travaux d'éclairage public (hébain) (délibération n° 2016.03.23/01.1 et n° 2016.23.03/01.2)

Monsieur le Maire présente le projet suivant : Remplacement des fils nus par un câble torsadé, poste « HLM » LE HÉBAIN

Le coût de l'opération s'élève à 36 100.00 € TTC pris en charge par le Syndicat, par contre la mise aux normes de l'éclairage public (9 lampes) incombe à la commune (85 % des travaux estimés à 3.473 € HT).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, donne son accord à la participation financière concernant l'éclairage public du quartier HLM LE HEBAIN soit 2.952.05 € HT.

2 – SUBVENTION AUX ÉCOLES (délibération n° 2016.03.23/02)

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des courriers reçus des directrices d'écoles sollicitant des subventions dans le cadre du Réseau d'Education Prioritaire (R.E.P). Cette aide financière leur permet de bénéficier de sorties culturelles. 72 écoliers darnéens vont en bénéficier (41 école primaire et 31 en maternelle).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, accorde une subvention de :
496,00 € à l'école maternelle
656,00 € à l'école primaire.

3 - S.D.A.N.C. : avis sur demande d'adhésion (délibération n° 2013.03.23/03)

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal du courrier en date du 09 mars 2016 de Monsieur le Président du Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif, l'invitant à se prononcer sur : la demande d'adhésion de la Communauté de Communes du Pays de MIRECOURT soit 31 communes dont une majorité était déjà adhérente au SDANC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité accepte l'adhésion de la collectivité précitée.

4 – DEMANDE DE SUBVENTION : Aménagement du rond point – route d'Epinal (délibération n° 2016.03.23/04)

Monsieur le Maire fait connaître aux membres qu'une demande de subvention a été instruite auprès de Mr FRANQUEVILLE, concernant l'aménagement paysager du rond point de la route de Vittel.

Monsieur le Député a répondu favorablement, sur sa réserve parlementaire, en nous octroyant 50 % du devis H.T de la fourniture de deux piliers en gré proposé par la Société SEBELER.

Afin de finaliser notre dossier, il y a lieu de le solliciter officiellement.

Après concertation, les membres, 12 pour et 1 abstention, sollicitent une aide financière au titre de la réserve parlementaire pour le projet ci-dessus.

5 - PARTICIPATIONS SCOLAIRES (délibération n° 2016.03.23/05)

Monsieur DESVERNES présente l'état des participations scolaires demandées aux communes, pour l'année 2015-2016 dont les enfants sont scolarisés au groupe scolaire de Darney :

COMMUNES	MATERNELLE Par enfant	PRIMAIRE Par enfant
ATTIGNY	737.34	444.85
BELMONT	737.34	444.85
BELRUPT	789.89	497.40
BONVILLET	789.89	497.40
JESONVILLE	789.89	497.40
RELANGES	737.34	444.85
HENNEZEL	789.89	497.40
Classe de CLIS	/	444.85
AUTRES	737.34	444.85

Après avoir délibéré, les membres, décident, à l'unanimité, d'appliquer les tarifs proposés.

6 – VOTE DES QUATRE TAXES (délibération n° 2016.03.23/06)

Monsieur DESVERNES communique l'état récapitulatif et comparatif des quatre taxes.

Après avoir pesé le pour et le contre, les membres décident de ne pas augmenter ces taxes cette année.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe pour 2016 les taux d'imposition des taxes directes locales comme suit :

- Taxe d'habitation : 30.80 %
- Taxe foncière bâti : 18.48 %
- Taxe foncière non bâti : 45.50 %
- C.F.E : 24.19 %

L'application de ces taux produira la somme de 493 097.00 €.

7 – BUDGETS : Commune, Eau, Assainissement, Forêt, lot. Hexagone 4^{ème} tranche et réhabilitation bâtiment route de Vittel, CCAS

- **Vote du compte administratif 2015** (délibérations n° 2016.03.23/07.1 – 2016.03.23/7.4 – 2016.03.23/7.7 – 2016.03.23/7.9 – 2016.03.23/7.12 – 2016.03.23/7.15 – 2016.03.23/7.18))
- **Approbation du compte de gestion 2015** (délibérations n° 2016.03.23/7.2 – 2016.03.23/7.5 – 2016.03.23/7.8 – 2016.03.23/7.10 – 2016.03.23/7.13 – 2016.03.23/7.16 – 2016.03.23/7.17 – 2016.03.23/7.3 – 2016.03.23/7.6 – 2016.03.23/7.11 – 2016.03.23/7.14 – 2016.03.23/7.19 – 2016.03.23/7.20)
- **Préparation des budgets 2016**

Budget Commune :

Monsieur Régis BELGERI, fait lecture du compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Monsieur Yves DESVERNES, maire, représentant le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré. Après avoir vérifié que le compte administratif et le compte de gestion du Receveur Municipal sont en concordance, les membres du Conseil Municipal arrêtent, à

10 pour et une abstention, les résultats tels que présentés et résumés ci-dessous :

Libellés	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	50 824,03			295 344,80
Opérations de l'exercice	418 579,38	231 083,78	1 027 255,03	1 208 271,38
TOTAUX	469 403,41	231 083,78	1 027 255,03	1 503 616,18
Résultats de clôture	238 319,63			476 361,15
Restes à réaliser	5 100,00	37 000,00		
TOTAUX CUMULÉS	474 503,41	268 083,78	1 027 255,03	1 503 616,18

Budget Eau :

Monsieur Régis BELGERI fait lecture du compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Monsieur Yves DESVERNES, maire, représentant le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré. Après avoir vérifié que le compte administratif et le compte de gestion du Receveur Municipal sont en concordance, les membres du Conseil Municipal arrêtent, à 10 pour et une abstention, les résultats tels que présentés et résumés ci-dessous :

Libellés	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		226 070,76		260 561,08
Opérations de l'exercice	66 396,78	48 313,28	105 605,05	161 762,66
TOTAUX	66 396,78	274 384,04	105 605,05	422 323,74
Résultats de clôture		207 987,26		316 718,69
Restes à réaliser	118 010,00	22 000,00		
TOTAUX CUMULÉS	184 406,78	296 384,04		
Résultats définitifs		111 977,26		316 718,69

Budget Assainissement :

Monsieur Régis BELGERI fait lecture du compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Monsieur Yves DESVERNES, maire, représentant le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré. Après avoir vérifié que le compte administratif et le compte de gestion du Receveur Municipal sont en concordance, les membres du Conseil Municipal arrêtent, à 10 pour et une abstention, les résultats tels que présentés et résumés ci-dessous :

Libellés	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		397 302,81		192 987,62
Opérations de l'exercice	43 853,45	35 229,60	52 748,50	66 258,31
TOTAUX	43 853,45	432 532,41	52 748,50	259 245,93
Résultats de clôture		388 678,96		206 497,43
Reste à réaliser	454 000,00	21 885,00		
TOTAUX CUMULÉS	497 853,45	454 417,41	52 748,50	259 245,93
Résultats définitifs	43 436,04			206 497,43

Budget Forêt :

Monsieur Régis BELGERI fait lecture du compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Monsieur Yves DESVERNES, maire, représentant le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré. Après avoir vérifié que le compte administratif et le compte de gestion du Receveur Municipal sont en concordance, les membres du Conseil Municipal arrêtent, à 10 pour et une abstention, les résultats tels que présentés et résumés ci-dessous :

Libellés	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés				25 698,91
Opérations de l'exercice			16 182,57	7 324,82
Résultats de clôture				16 841,16

Budget lot Hexagone 4^{ème} tranche :

Monsieur Régis BELGERI fait lecture du compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Monsieur Yves DESVERNES, maire, représentant le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré. Après avoir vérifié que le compte administratif et le compte de gestion du Receveur Municipal sont en concordance, les membres du Conseil Municipal arrêtent, à 10 pour et une abstention, les résultats tels que présentés et résumés ci-dessous :

Libellé	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
résultats reportés	51 401,62			
opérations de l'exercice				21 402,00
Résultats de clôture	51 401,62			21 402,00

Budget réhabilitation bâtiment route de Vittel « la Barbeline » :

Monsieur Régis BELGERI fait lecture du compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Monsieur Yves DESVERNES, maire, représentant le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré. Après avoir

vérifié que le compte administratif et le compte de gestion du Receveur Municipal sont en concordance, les membres du Conseil Municipal arrêtent, à 10 pour et une abstention, les résultats tels que présentés et résumés ci-dessous :

Libellés	Investissement		fonctionnement	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédents	dépenses ou déficits	recettes ou excédents
Résultats reportés et Opérations de l'exercice	648 145,48	587 524,89	174 935,69	186 533,05
Résultats de clôture	60 620,59		11 597,36	
Restes à réaliser	2 000,00			

Budget CCAS

Monsieur Régis BELGERI fait lecture du compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Monsieur Yves DESVERNES, maire, représentant le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré. Après avoir vérifié que le compte administratif et le compte de gestion du Receveur Municipal sont en concordance, les membres du Conseil Municipal arrêtent, à 10 pour et une abstention, les résultats tels que présentés et résumés ci-dessous :

Libellé	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations de l'exercice			4 282,87	5 345,06
				excédent
				1 062,19

Le budget du CCAS ayant été dissout lors de la séance du Conseil du 3 décembre 2015, le résultat excédentaire de clôture 2015 soit 1.062,19 € sera affecté au budget de la commune sur l'exercice 2016.

8 - RÉHABILITATION BÂTIMENT ROUTE DE VITTEL (Barbeline) : amortissement (délibération n° 2016.03.23/08)

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil s'il y a lieu d'amortir les travaux et les subventions réalisées au bâtiment La Barbeline route de VitteL.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de ne pas amortir ni les travaux, ni les subventions réalisées.

9 - LOCATION D'UN GARAGE (délibération n° 2016.23.03/09)

Monsieur le Maire signale qu'un garage va être libéré le 1^{er} avril et qu'il y a lieu de le proposer à la location.

Madame Aude LAURENT demeurant à Darney en a fait la demande.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil à l'unanimité, donnent leur accord pour louer ce garage vacant place André Barbier au prix mensuel de 30,00 €.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur DESVERNES fait part que son attention a été attirée sur l'occupation temporaire du domaine public inhérent aux fonds de commerce situés sur la commune.

Il indique qu'il y aura lieu de délivrer des autorisations d'occupation et de fixer une redevance linéaire. Un tour de table ayant eu lieu, un tarif a été évoqué. Celui-ci sera débattu

à l'ordre du jour lors du prochain conseil.

Le plan des travaux d'aménagement des HLM le Hébaïn est présenté aux conseillers.

Une note émanant de l'Agence Nationale des Fréquences nous fait part du passage de la télévision Haute Définition le 5 avril prochain.

Agenda :

- Chasse à l'œuf le dimanche 27 mars dans l'enceinte du groupe scolaire ;
- Commission des finances (préparation des budgets communaux) le 30 mars à 20 h 30 ;
- Semaine des Arts du 29 mars au 2 avril à la salle des fêtes organisée par la MPT ;
- 14 avril : conseil municipal ;
- 22 avril Assemblée générale des Amis du Patrimoine à 20 h 30 salle de la COM COM ;
- Samedi 23 avril à 17 h : mémorial de Grandrupt : cérémonie dans le cadre de la journée nationale du souvenir des déportés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 50.

DARNEY, le 23 mars 2016

Le Maire,

Yves DESVERNES

